

Mettre en place une gouvernance IA conforme au AI Act

Référence: GOV-IA-401

Tarif:

1400 € Net de taxes par bénéficiaire

Durée :

2 jours (14h) en présentiel / distanciel

Effectif:

4 à 8 participants

Niveau et public:

La formation et la certification s'adressent aux DSI, RSSI, responsables conformité, architectes logiciels, responsables innovation et consultants en transformation digitale souhaitant utiliser l'Intelligence Artificielle pour sécuriser, piloter et transformer les organisations, afin d'optimiser la performance, garantir la conformité et accélérer la transformation digitale.

Pré-requis :

- Comprendre les principes généraux d'un système IA (LLM, RAG, modèles prédictifs)
- Avoir une vision globale du système d'information de son organisation
- Une connaissance de base du RGPD est un plus

Modalités :

Formation en présentiel ou à distance, théorie et travaux pratiques.

Délais d'accès:

Inscription jusqu'à 7 jours avant la session (selon la disponibilité).

Accessibilité:

Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap.

Contact:

iazen@iazenconsulting.onmicrosoft.com
+33 6 23 37 13 91

Objectif général:

- Permettre aux décideurs techniques et responsables conformité de structurer une gouvernance IA opérationnelle, documentée et conforme aux exigences du AI Act européen, en intégrant les dimensions juridiques, organisationnelles et techniques.

Objectifs pédagogiques:

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre la structure et la logique du AI Act
- Classer un système IA selon les catégories réglementaires européennes
- Identifier les obligations applicables selon le niveau de risque
- Mettre en place un registre interne des systèmes IA
- Structurer une documentation de conformité exploitable
- Définir un dispositif de supervision humaine adapté
- Mettre en œuvre une cartographie des risques IA
- Formaliser une gouvernance IA cohérente à l'échelle entreprise

Compétences visées :

- Analyse réglementaire appliquée aux systèmes IA
- Qualification des niveaux de risque AI Act
- Structuration d'un registre IA interne
- Mise en place d'un cadre de conformité documentaire
- Gouvernance transverse DSI / conformité / métier
- Intégration des exigences AI Act dans une architecture existante

Programme détaillé:

Jour 1 – Comprendre et classifier les systèmes IA

Comprendre la structure du AI Act

- Présenter les objectifs du règlement européen
- Expliquer la logique par niveau de risque
- Identifier les acteurs concernés (fournisseur, déployeur, importateur)
- Comprendre la notion de système IA au sens juridique
- Positionner le AI Act par rapport au RGPD

Classifier un système IA

Définir les 4 niveaux de risque :

- Risque inacceptable
- Haut risque
- Risque limité
- Risque minimal

Cas pratique : Rédaction d'un plan d'intégration et d'une feuille de route tenant compte des contraintes organisationnelles et techniques de l'entreprise.

Mettre en place une gouvernance IA conforme au AI Act

Formateur :

Amel Mhamdi est Data Scientist Senior et Architecte en IA, spécialisée dans les systèmes multi-agents et les modèles de langage (LLM). Elle possède plus de 10 ans d'expérience dans la conception de solutions d'intelligence artificielle, les architectures distribuées et le déploiement de projets data à fort impact. Experte en LangChain, en RAG, en IA générative et en orchestration d'agents, elle accompagne également des missions de conseil et de formation.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation continue via ateliers
- Validation du plan de gouvernance conçu
- Questionnaire de validation des acquis
- Attestation de fin de formation délivrée

Processus de candidature :

Analyse du dossier de candidature, entretien de positionnement et validation des prérequis.

Moyens pédagogiques et techniques :

Supports pédagogiques, démonstrations, cas pratiques et environnement de développement (Python, LLM, LangChain).

Indicateurs de résultat :

Taux de satisfaction et de réussite, avec évaluation des compétences acquises en fin de formation.

- Identifier les critères de qualification "haut risque"
- Analyser des cas concrets (chatbot interne, scoring RH, outil d'aide décisionnelle, système biométrique)
- Distinguer modèle fondation vs système IA intégré

Identifier les obligations applicables

- Exigences pour systèmes à haut risque
- Documentation technique obligatoire
- Traçabilité et journalisation
- Exigences de transparence
- Exigences de robustesse et cybersécurité
- Responsabilités du déployeur

Atelier 1 – Classification de cas réels

Travail en groupe :

- Analyse de 3 cas d'usage entreprise
- Qualification du niveau de risque
- Identification des obligations applicables
- Restitution collective argumentée

Jour 2 – Mettre en place une gouvernance IA opérationnelle

Mettre en place un registre IA

- Définir les objectifs d'un registre interne
- Identifier les informations minimales à collecter
- Structurer un modèle de fiche système IA
- Organiser la mise à jour continue
- Articuler registre IA et cartographie des traitements RGPD

Structurer la documentation de conformité

- Définir un dossier de conformité IA
- Formaliser une documentation technique synthétique
- Mettre en place des procédures internes
- Organiser la conservation des preuves
- Préparer un contrôle réglementaire

Cartographier les risques IA

- Identifier les risques techniques (hallucinations, dérives, biais)
- Identifier les risques juridiques
- Identifier les risques réputationnels
- Mettre en place une matrice de criticité
- Prioriser les actions correctrices

Mettre en place une gouvernance IA conforme au AI Act

Mettre en place une supervision humaine

- Définir le principe de “human oversight”
- Identifier les points de contrôle nécessaires
- Structurer un mécanisme de validation humaine
- Encadrer les décisions automatisées
- Définir des seuils d’alerte

Structurer une gouvernance IA transverse

- Définir les rôles et responsabilités
- Mettre en place un comité IA
- Intégrer la gouvernance dans les processus projets
- Articuler gouvernance technique et conformité
- Définir une feuille de route progressive

Atelier final – Construire un plan de gouvernance IA

- Les participants conçoivent :
- Une cartographie IA simplifiée
- Un modèle de registre
- Une matrice de risques
- Un schéma de supervision humaine
- Un plan d’actions priorisé sur 6 mois
- Présentation collective et feedback expert.

Méthodes pédagogiques

Les participants conçoivent :

- Alternance théorie / mise en situation (50 % / 50 %)
- Études de cas inspirées de situations réelles
- Travaux en groupe
- Modèles documentaires fournis
- Échanges stratégiques entre pairs

Livrables remis aux participants

Les participants conçoivent :

- Support complet AI Act structuré
- Modèle de registre IA prêt à utiliser
- Modèle de fiche de classification
- Matrice de cartographie des risques IA
- Template de dossier de conformité
- Checklist supervision humaine
- Modèle de plan de gouvernance IA